



FRANCK SACREPEIGNE

EXPERTISE COMPTABLE · CONSEIL · AUDIT

Rapport du commissaire aux apports

3B

SAS au capital de 900 000 €
Siège social : **Les Terrasses du Parc**

11 impasse Clément MARÔT

34 300 AGDE

N° SIRET EN COURS

Sommaire

Introduction	3
1 Présentation de l'opération	4
1.1 Présentation des parties	4
1.1.1 Apporteur	4
1.1.2 Société bénéficiaire de l'apport	4
1.2 Motifs et buts de l'opération	4
2 Nature, évaluation et rémunération des apports	4
2.1 Description des biens apportés	4
2.2. Informations concernant la société dont les titres sont apportés	4-5
2.3 Valeurs des apports	5
2.4 Modalité de l'opération	5
2.5 Augmentation du capital	5
3 Nos diligences et appréciations sur la valeur des apports	5
3.1 Objectifs recherchés	5-6
3.2 Diligences effectuées	6
Conclusion	6

Franck SACRÉPEIGNE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
9 Rue Sénateur Emile Roux
11100 NARBONNE
Tél. : 04 68 33 78 93 - Fax : 04 68 33 78 69
Siret : 493 406 912 00045 - APE : 6920 Z

Introduction

Monsieur,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée en date du 21 mars 2025 dans le cadre de l'apport en nature de 1500 actions de la SAS BONJEAN au capital de 80 000 € dont le siège social est situé 6 Rue Pierre Paul Riquet 34 300 AGDE immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEZIERS sous le N°337 946 289, représentant 30 % du capital et des droits de vote de ladite société, nous avons établi le présent rapport prévu par l'article R225-8 du Code de commerce.

L'apport en nature a été arrêté dans les statuts par l'apporteur et le représentant de la société SAS 3B. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée.

A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon les normes de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes applicables à cette mission : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées, à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des actions à émettre par la société bénéficiaire des apports augmentée de la prime d'émission le cas échéant.

Nous vous présentons nos constatations et conclusions selon le plan suivant :

- 1 Présentation de l'opération
- 2 La nature, l'évaluation et la rémunération des apports
- 3 Nos diligences et appréciations sur la valeur des apports

Franck SACREPEIGNE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
9 Rue Sénateur Emile Roux
11100 NARBONNE
Tél. : 04 68 33 78 93 - Fax : 04 68 33 78 68
Siret : 493 406 912 00045 - APE : 6920 Z

1. Présentation de l'opération

Il résulte des statuts signés entre les parties les informations suivantes :

1.1 Présentation des parties

1.1.1 Apporteur

- **Monsieur Pierre-Etienne LIBERATORE-BASSET** né le 7 février 1985 à ANNECY (74), Demeurant Les Terrasses du Parc, 11 Impasse Clément MAROT 34300 AGDE, Célibataire non lié par un pacte civil de solidarité, De nationalité Française.

1.1.1 Société bénéficiaire de l'apport

La société 3B, SAS au capital de 900 000 € euros, en cours de constitution dont le siège social sera fixé à Les Terrasses du Parc, 11 Impasse Clément MAROT 34300 AGDE. **Monsieur Pierre-Etienne LIBERATORE-BASSET** demeurant Les Terrasses du Parc, 11 Impasse Clément MAROT 34300 AGDE est le premier président.

1.2 Motifs et buts de l'opération

Cette opération s'inscrit dans une logique de gestion de patrimoine.

2. Nature, Evaluation et rémunération des apports

2.1 Description des biens apportés

Les éléments apportés comprennent les titres :
De la SAS BONJEAN :

- o Monsieur Pierre-Etienne LIBERATORE-BASSET apporte 1 500 actions (30% du capital social)

2.2 Informations concernant les sociétés dont les titres sont apportés

La SAS BONJEAN :

- Créée aux termes d'un acte authentique reçu en date du 29/04/1986 par M^e Amédée DERUAZ, Notaire à Thônes (74) pour une durée de 99 ans,
- Au capital de 80 000 euros, divisé en 5 000 actions de 16 € chacune,

Franck SACREPEIGNE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
9 Rue Sénateur Emile Roux
11100 NARBONNE
Tél. : 04 68 33 78 93 - Fax : 04 68 33 78 68
Siret : 493 406 912 00045 - APE : 6920Z

- Dont le siège social est situé à 6 Rue Pierre Paul Riquet 34300 AGDE immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEZIERS sous le N°337 946 289
- Objet : Objet :
La création, l'acquisition et l'exploitation de tous fonds de vente et location de matériel de laverie, pressing électro-ménager, mercerie, etc...
L'import, l'export de tout matériel de laverie, pressing, électro-ménager, TV HIFI, débouchage, détartrage, désembuage ainsi que tous articles et/ou matériels de sports et de loisirs.
Toutes opérations financières, commerciales, immobilières ou mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ; la participation de la société à toutes entreprises ou sociétés en France ou à l'étranger, créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social ce, notamment, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances ou sociétés en participation,
- Monsieur Gérard BONJEAN est le président,
- Madame Lucie LIBERATORE épouse BONJEAN est directrice générale,
- Monsieur Pierre-Etienne LIBERATORE-BASSET est directeur général.

2.3 Valeurs des apports

La valeur des apports détaillés ci-dessous a été fixée d'un commun accord entre les parties à la somme de 900 000 euros, soit une valorisation de 1500 actions, soit une valeur nominale de l'action de la SAS BONJEAN à 600 euros unitaire.

Ce prix tient compte de la capacité bénéficiaire réalisée et prévue de la société BONJEAN, des réserves de la société, des valeurs patrimoniales réévaluées dont les titres sont apportés. Il en résulte un apport de 1 500 actions de la société BONJEAN, pour un montant total de neuf cent mille euros, ci. 900 000 €.

2.4 Modalité de l'opération

La SAS 3B aura la propriété et la jouissance des 1500 actions de ladite société détaillée ci-dessus à compter de la signature des statuts.

2.5 Augmentation du capital

De ce fait, l'apport ci-dessus désigné et évalué à 900 000 €, sera rémunéré par, l'attribution de 90 000 actions, d'une valeur nominale de 10 euros chacune, constituant ainsi 100 % du capital de la SAS 3B.

3. Nos diligences et appréciations sur la valeur des apports

3.1 Objectifs recherchés

Nous avons effectué les diligences estimées nécessaires conformément aux normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes pour :

Franck SACREPEIGNE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
9 Rue Sénateur Emile Roux
11100 NARBONNE

Tél. : 04 68 33 78 93 - Fax : 04 68 33 78 68
Siret : 493 406 912 00045 - APE : 6920 Z

- Contrôler la réalité des apports
- Analyser la méthode de valorisation des apports
- Analyser l'impact éventuel des événements postérieurs à la date de fixation initiale de la valeur des actions de la société dont les actions sont apportées.

3.2 Diligences effectuées

En particulier :

- Nous avons vérifié l'identité de l'apporteur et des futurs associés ;
- Nous avons effectué des contrôles de cohérence et des sondages sur la situation, de l'arrêté des comptes au 30/09/2024 de la société BONJEAN et de l'exercice en cours. Nous avons effectué une revue analytique avec les exercices antérieurs.
- Nous avons examiné les rentabilités actuelles et prévisionnelles de la société faisant l'objet de l'apport ;
- Nous avons rapproché la valeur retenue pour la valorisation des actions de la société avec d'autres méthodes de valorisation couramment utilisées comme les cash flows dégagés et prévus.
- Nous nous sommes rapprochés de l'expert-comptable Monsieur ANES et de l'avocat en charge de l'opération, la société ARCANE JURIS, pour récupérer tous les documents nécessaires à fonder notre opinion.

Conclusion

En conclusion de nos travaux, nous sommes d'avis que la valeur des apports s'élevant à la somme de 900 000 €, n'est pas surévaluée et, en conséquence, est au moins égale au montant de l'apport en capital de la société bénéficiaire de l'apport.

Fait à Narbonne le 28 mars 2025

Franck SACREPEIGNE
Commissaire aux apports


Franck SACREPEIGNE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
9 Rue Sénateur Emile Roux
11100 NARBONNE
Tel. : 04 68 33 78 93 - Fax : 04 68 33 78 68
Siret : 492 406 812 00048 - APE : 8820 Z